

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 14	<u>Pour</u> : 14	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-six le 1^{er} avril à 20 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,
Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

BAZINET Bernard	Présent	FURGAUT Antoine	Présent	MATHIS Franck	Présent
CHABOT-LALAY Patricia	Présente	GRASSET Cécile	Présente	MERLE Yannick	Présente
COLLOT Didier	Présent	LABOURET Alexis	Présent	PIALHOUX Laurent	Présent
DABOUSSI Margot	Présente	MAREND Vincent	Présent	PINEL Catherine	<i>Absente</i>
FUENTES Marie-Claude	Présente	MARQUILLIE Catherine	Présente	VIGNERON Sébastien	Présent

ABSENT(E)(S) EXCUSE(S): Catherine PINEL

ABSENT(E)(S):

SECRETAIRE DE SEANCE : Yannick MERLE

2026-14 Election du délégué titulaire et du délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin

Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin couvre 75 communes, dont les élus sont engagés dans la vie du parc. Ils définissent collectivement les projets et les missions qui seront menés par les agents du parc. Les missions du PNRPL portent sur des thématiques liées à :

- L'eau
- La biodiversité
- L'agriculture et la forêt
- Au tourisme et sports de nature
- L'éducation au territoire, à la culture
- Aux savoir-faire et au métiers d'art
- A la transition énergétique
- Au patrimoine et à l'urbanisme
- Au paysage et à l'adaptation au changement climatique.

La commune étant adhérente au syndicat mixte du parc, il est donc nécessaire d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Après appel à candidatures, Mme Yannick MERLE et M. Alexis LABOURET se déclarent candidats pour siéger au syndicat mixte du Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

Il est donc procédé à un vote à bulletin secret. Après dépouillement, ils sont élus avec 100 % des suffrages exprimés. (14 voix chacun sur 14 votants)

Mme Yannick MERLE est élue déléguée titulaire et M. Alexis LABOURET est élu délégué suppléant.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET



Copie conforme en Mairie,
le 07 avril 2026
Au registre sont les signatures.
Le Maire
M. Bernard BAZINET

AR Préfecture

Déposé à la-Préfecture le 08/04/2026
Commune d'Augignac-Affichage le 08/04/2026
Page 1 sur 1

024-212400162-20260401-2026-14-DE
Reçu le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026

